

qui a été le 28. d'Octobre. Sa Sainteté a jôûi constamment d'une bonne santé dans ce séjour, y a fait de grandes charités, & s'y est entretenu assidûment avec les divers Ministres de sa Cour sur les dépêches importantes qu'ils venoient de tems en tems lui apporter venans du dehors. On ne doute plus qu'après l'arrivée d'un Courier qu'on attend de *Madarid*, on ne termine enfin l'accommodement entre le St. Siège & les Cours de la Maison de Bourbon, dont celui qui a été fait avec le *Portugal*, est pris comme la base. On croit remarquer à cet égard que le Souverain Pontife, pour y arriver plus facilement, négocie secrètement avec le Duc de Parme, & qu'ils finiront ensemble leurs différends par un accord où on ne fera mention ni du Bref de Sa Sainteté, ni des droits qu'elle a sur le Duché de *Parme*. On se persuade de-là que *Benevent* & le Comtat *Venaissin* reviendront au St. Siège.

On ne sauroit exprimer avec quelle satisfaction on a vû à Rome des copies d'un Parallele du Pape avec Madame Louïse de France, que l'Abbé Clauset, Chanoine & Grand Vicaire de *Bayeux*, a fait dans un Sermon qu'il a prononcé à *Caën* : Parallele qui caractérise, on ne peut pas mieux, ces deux augustes Personnes.

*Un humble Religieux*, dit l'Orateur, est arraché de sa retraite & élevé sur le Trône le plus brillant de la Religion. Une grande Princesse descend du premier Trône de l'Europe, & va s'asseoir sur le dernier degré du Temple. Que de miracles accompagnent à la fois ces deux prodiges de miséricorde ! Les qualités propres de leur état, si contraires d'ailleurs à leur éducation & à leur naissance, leur sont donnés comme